



**Loi n°2023-018**  
**autorisant la ratification de l'Accord de Prêt relatif au financement**  
**du Projet d'Investissement de Soutien aux Capacités Statistiques**  
**de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe,**  
**conclu le 14 juin 2023 entre la République de Madagascar**  
**et l'Association Internationale de Développement (IDA)**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Le Gouvernement a reçu l'appui financier à titre de prêt de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour un montant de TRENTE TROIS MILLIONS CINQ CENT MILLE DROITS DE TIRAGE SPECIAUX (33 500 000 DTS), soit QUARANTE CINQ MILLIONS DE DOLLARS AMERICAINS (45 000 000 USD), équivalant à CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLIARDS QUATRE CENT SOIXANTE SEIZE MILLIONS ARIARY (199 476 000 000 MGA) pour appuyer l'Etat à la réalisation du Projet d'Investissement de Soutien aux Capacités Statistiques de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe.

**Objectif du Projet** : Renforcer la capacité institutionnelle de la SADC et des pays participants à produire, diffuser et utiliser des statistiques de qualité tout en augmentant l'harmonisation et la collaboration régionales.

**Composantes** :

- **Composante 1** -Améliorer l'harmonisation, la qualité et la diffusion des statistiques sociales et économiques de base (0 USD – composante dédiée à la SADC)
  - 1.1 Améliorer les capacités de production, de gestion et de diffusion des données
  - 1.2 Améliorer l'accès et l'utilisation des statistiques régionales
  - 1.3 Gestion du Projet au niveau de la SADC

- **Composante 2** -Comblent les lacunes en matière de production de données, de capacité statistique et d'utilisation des données au niveau national (42,1 millions USD)
  - 2.1 Comblent les lacunes en matière de production de données (22,8 millions USD)
  - 2.2 Comblent les lacunes en matière de compétences, d'équipements et d'autres intrants pour les statistiques (13,6 millions USD)
  - 2.3 Promouvoir la diffusion, l'utilisation et le libre accès aux données (5,7 millions USD)
- **Composante 3** -Gestion de Projet et suivi-évaluation (2,9 millions USD) :
  - 3.1 Etablir des Unités de Mise en œuvre des Projets (UMP) aux niveaux régional et national
  - 3.2 Suivre et évaluer la mise en œuvre des projets

#### **Conditions financières :**

- **Montant du Prêt** : 33 500 000 DTS, soit 45 000 000 USD, équivalant à 199 476 000 000 MGA
- **Maturité** : 50 ans dont 10 ans de grâce
- **Commission d'engagement** : aux taux annuel maximum de 0,5% (ce taux est de 0% jusqu'à présent)
- **Commission de service et intérêt** : 0%

#### **Agence d'exécution du Projet : INSTAT**

**Date de clôture du Projet : 31 octobre 2028**

L'article 137, paragraphe II de la Constitution dispose que « la ratification ou l'approbation des traités qui engagent les finances de l'Etat doit être autorisée par la loi ».

Tel est l'objet de la présente loi.



**Loi n°2023-018**  
**autorisant la ratification de l'Accord de Prêt relatif au financement**  
**du Projet d'Investissement de Soutien aux Capacités Statistiques**  
**de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe,**  
**conclu le 14 juin 2023 entre la République de Madagascar**  
**et l'Association Internationale de Développement (IDA)**

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté lors de leurs séances plénières, la loi dont la teneur suit :

**Article premier** .- Est autorisée la ratification de l'Accord de Prêt relatif au financement du Projet d'Investissement de Soutien aux Capacités Statistiques de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe, conclu le 14 juin 2023 entre la République de Madagascar et l'Association Internationale de Développement (IDA), d'un montant de TRENTE TROIS MILLIONS CINQ CENT MILLE DROITS DE TIRAGE SPECIAUX (33 500 000 DTS).

**Article 2.-** La présente loi sera publiée au Journal Officiel de la République. Elle sera exécutée comme loi de l'Etat.

**Antananarivo, le 29 juin 2023**

**LE PRESIDENT DU SENAT,      LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE,**

**RAZAFIMAHEFA Herimanana**

**RAZANAMHASOA Christine Harijaona**